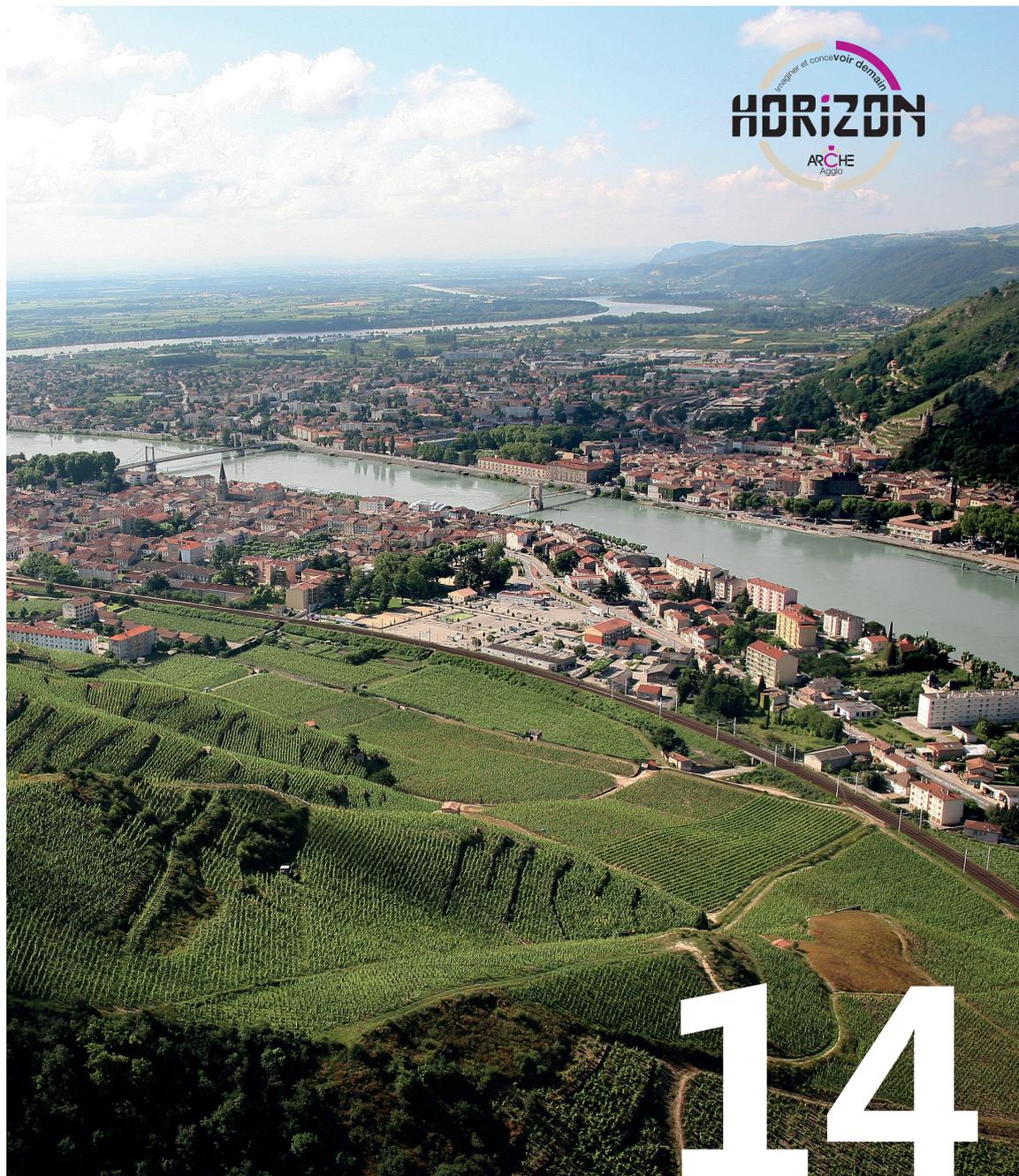


quarante -et-une

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX BOUCIÉU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON CHANTEMERLE-LES-BLÉS CHARMES-SUR-L'HERBASSE CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ERÔME ETABLES GERVANS GLUN LARNAGE LEMPS MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU PAILHARÉS PLATS PONT-DE-LISÈRE LA ROCHE-DE-GLUN SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÉCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION



14

Dossier

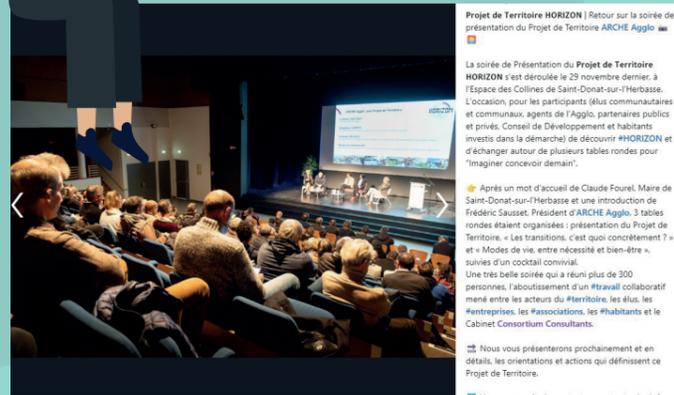
Projet de Territoire HORIZON
Imaginer et concevoir demain



Suivez-nous  @ARCHEAgglo



VU SUR LES RÉSEAUX



Projet de Territoire HORIZON | Retour sur la soirée de présentation du Projet de Territoire ARCHE Agglo

La soirée de Présentation du **Projet de Territoire HORIZON** s'est déroulée le 29 novembre dernier, à l'Espace des Collines de Saint-Donat-sur-l'Herbasse. L'occasion, pour les participants (élus communautaires et communaux, agents de l'Agglo, partenaires publics et privés, Conseil de Développement et habitants investis dans la démarche) de découvrir #HORIZON et d'échanger autour de plusieurs tables rondes pour "imaginer, concevoir demain".

Après un mot d'accueil de Claude Fouré, Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et une introduction de Frédéric Sausset, Président d'ARCHE Agglo, 3 tables rondes étaient organisées : présentation du Projet de Territoire, « Les transitions, c'est quoi concrètement ? » et « Modes de vie, entre nécessité et bien-être », suivies d'un cocktail convivial. Une très belle soirée qui a réuni plus de 300 personnes, l'aboutissement d'un #travail collaboratif mené entre les acteurs du territoire, les élus, les associations, les habitants et le Cabinet Consortium Consultants.

Nous vous présenterons prochainement et en détails, les orientations et actions qui définissent ce Projet de Territoire.

VU SUR LINKEDIN

Belle réussite pour la soirée de présentation du Projet de Territoire HORIZON

Retour en images sur la soirée de présentation du **Projet de Territoire HORIZON** qui s'est déroulée le 29 novembre dernier à Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Plus de 300 personnes étaient présentes pour cet événement (élus communautaires et communaux, agents de l'Agglo, partenaires publics et privés, Conseil de Développement et habitants investis dans la démarche). Ils ont pu écouter puis échanger sur les projets de l'Agglo à l'horizon 2040 pour « imaginer et concevoir demain ».

VU SUR INSTAGRAM

Le tour d'horizon des 41 communes (à retrouver également dans les « stories à la une »).

Depuis la rentrée de septembre, nous avons décidé de vous présenter les 41 communes d'ARCHE Agglo, en photos ! Un joli tour d'horizon de notre territoire, de ses magnifiques paysages et de ses spécificités. Alors, pour ne rien louper, on vous conseille fortement d'aller y jeter un œil et de vous abonner à notre compte Instagram.



Suivez-nous @ARCHEAgglo

VU SUR FACEBOOK

Le Mois des Familles, 39 événements gratuits sur 41 communes

Clap de fin pour le Mois des familles qui s'est déroulé tout au long du mois de novembre. Une 3^e édition à succès notamment sur les réseaux sociaux où l'événement, porté par ARCHE Agglo et l'ensemble du réseau parentalité du territoire, a été largement relayé.



ÉDITO

Chers habitants ARCHE Agglo, *belle année à toutes et à tous !*

En ce début d'année, je vous présente, au nom de tous les élus communautaires et de tous les agents d'ARCHE Agglo, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Je vous la souhaite pleine de santé, de vitalité et de bonheurs à toutes et tous !

Le chapitre 2023 vient de se clore et nous ne pouvons pas être insensibles au contexte géopolitique mondial... la guerre sur le territoire européen qui se poursuit presque silencieusement est toujours un drame et que dire de cette autre guerre tout aussi horrible au Moyen-Orient. Je me dois également d'avoir une pensée sincère et émue pour le jeune Thomas et sa famille, assassiné à Crépol, village situé à quelques encablures de notre Agglomération.

Par ailleurs, l'inflation des prix, pèse également sur notre quotidien : l'énergie, l'alimentation, le logement, les loisirs... tous les secteurs sont touchés. Sachez qu'avec mes collègues maires élus de proximité, de nos villes et villages, nous

sommes sur le terrain, attentifs et essayons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider celles et ceux qui rencontrent les plus grandes difficultés.

Somme toute, nous devons continuer à avancer, c'est notre responsabilité d'élus, pleinement engagés pour le développement de notre territoire. En fin d'année 2023, le **Projet de Territoire HORIZON** a été arrêté. Ce cadre stratégique va donner plus de sens à l'action d'aujourd'hui et de demain des collectivités et des acteurs locaux. HORIZON va permettre d'imaginer le territoire de demain, celui que nous souhaitons laisser en héritage à notre jeunesse. Il donne le cap mais saura également s'adapter en bonne intelligence au fil des années et des projets. Il vous est présenté dans le dossier central.

L'actualité de l'Agglomération est toujours dense et nous pouvons nous en réjouir. Notre territoire est dynamique et attractif. Dans ce magazine, vous trouverez également le décryptage du lance-

ment de la nouvelle application mobile gratuite de covoiturage pour laquelle ARCHE Agglo s'est fortement investie. Seront aussi évoqués : le retour sur le très beau Mois des Familles, la stratégie sport-nature de l'Agglo, un point d'étape sur ITDT, les forums des métiers et des formations et de l'emploi, les bio-déchets, le service rivières qui mène un travail remarquable... Je souhaite aussi porter à votre connaissance la création de cette nouvelle ligne de transport à la demande (TAD) entre Saint-Donat-sur-l'Herbasse et la Gare SNCF de Tain l'Hermitage. C'était une liaison demandée et j'espère que vous serez nombreux à en bénéficier !

Comptez sur moi, sur nous, pour rester engagés à vos côtés. Nous sommes déterminés à développer nos politiques publiques pour toujours améliorer le cadre de vie de notre beau territoire : du plateau Ardéchois à la vallée du Rhône, des coteaux de l'Hermitage à la Drôme des Collines.

Bonne lecture !



Frédéric Sausset
Président

SOMMAIRE

4 EN BREF

Un condensé d'infos

6 INFOS AGGLO

Zoom sur 5 actualités

9 DOSSIER

Projet de territoire HORIZON

12 EN CLAIR

Une nouvelle application mobile pour favoriser le covoiturage

14 MÉTIERS D'AGGLO

Le service Rivières / Inondations

16 COMMUNES

À la découverte de Saint-Victor Tournon-sur-Rhône : le Projet ITDT

18 PORTRAIT

Association Patrimoine Herbasse

19 PRATIQUE

Annuaire des équipements et services

SUCCÈS !

C'est le mot qui résume cette 3^e édition du Mois des familles organisé en novembre dernier par ARCHE Agglo. Près de 900 personnes ont participé aux 39 animations proposées (conférences, spectacles, tables rondes...) sur l'ensemble du territoire, sans compter la journée de lancement à la MJC de Tain l'Hermitage qui a réuni 230 personnes !



L'ESCALE RÉPIT AU CHEVET DES AIDANTS

Accompagner un proche en perte d'autonomie peut s'avérer parfois difficile. S'accorder un peu de repos ou du temps pour soi est un acte important pour vos proches et vous-même. Mais, il est nécessaire de s'assurer du bien-être de la personne confiée. La volonté d'ARCHE Agglo est de vous accompagner. A l'Escale répit situé à l'Espace Simone Veil, à Tain l'Hermitage, vous retrouverez une animatrice présente pour accueillir les aidants et également les personnes aidées qui peuvent s'accorder du répit et confier la personne accompagnée dans un cadre et un environnement sécurisant.

Renseignements au 06 60 87 74 11 et escale.repit@archeagglo.fr

3 C'est le nombre de bureaux encore disponibles dans l'espace entreprises Archi'made de Tain l'Hermitage. Ouverts cette année par ARCHE Agglo, les locaux sont situés au 12 quai Arthur Rostaing. Un bureau double est par ailleurs disponible sur Tournon-sur-Rhône tandis que l'espace entreprise de Saint-Félicien affiche complet.

Renseignements au 04 82 77 07 57

DISPOSITIF PROJET JEUNES RELANÇÉ !

Ce dispositif vise à aider les 12-25 ans qui résident et engagent des projets collectifs sur tout le territoire de l'Agglo. Pour tout projet qui favorise le vivre ensemble, l'ouverture sur le monde et/ou les projets environnementaux, ARCHE AGGLO peut vous faire bénéficier de jusqu'à 600 euros d'aides !

www.archeagglo.fr/actualites/



EPN, C'EST (RE) PARTI !

Les EPN ARCHE Agglo vous proposent des initiations, ateliers thématiques gratuits (bureautique, internet, smartphone, photo, multimédia...) et stages pour vous perfectionner dans votre pratique ou bien découvrir un usage ou un service. Des ordinateurs et des logiciels sont mis à votre disposition dans les

EPN lors des séances, mais vous avez également la possibilité, pour certains ateliers, de venir avec votre ordinateur personnel. Dans chaque EPN, un animateur vous accueille et vous accompagne selon vos besoins.

EPN Saint-Jean-de-Muzols : 04 75 07 20 33 et 07 61 56 33 67 ou e pn.saint-jean@archeagglo.fr

EPN Saint-Félicien : 04 75 06 90 82 et 07 61 59 51 79 ou e pn.saint-felicien@archeagglo.fr

6^E ÉDITION DU CONCOURS PHOTOS

Jusqu'au 27 février 2024, participez à la 6^e édition du Concours photos sur le thème « Eau ! Mon paysage ». Ce concours fait partie des diverses actions menées sur le territoire pour sensibiliser les habitants à la nature de proximité, leur donner envie de la connaître et de la préserver.

Peu importe l'année ou la saison, il faut simplement que les photos aient été prises sur le territoire d'ARCHE Agglo, en respectant le thème et en glissant un "mot de l'auteur".

Les 34 meilleures photos (4 lauréats dont 1 prix spécial jeunes -16 ans + 30 autres sélectionnés) seront exposées pendant 2 mois à l'Espace Public Numérique de Saint-Jean-de-Muzols puis en itinérance sur le territoire, dès le mois d'avril.

www.archeagglo.fr/actualites/



LE GUIDE DES PRODUCTEURS EST TOUJOURS DISPONIBLE

Le guide dédié à la production locale et à la vente en circuit court édité par ARCHE Agglo est un carnet des producteurs locaux mettant en évidence la richesse et la diversité des ressources agricoles et alimentaires de notre territoire.

Vous y trouverez des produits d'ici mais aussi des femmes et des hommes engagés autour de leurs métiers, de leurs savoir-faire et des pratiques qui ont plus que jamais besoin d'être soutenus.

Découvrez le guide



HOMMAGE À ANDRÉ ARZALIER

Ancien maire de Saint-Jean-de-Muzols et vice-président d'ARCHE Agglo, André Arzalier est décédé en 2019. Afin de lui rendre hommage, la voie verte reliant le Train de l'Ardèche à la Viarhôngna récemment inaugurée porte désormais son nom « Promenade André Arzalier ». Une plaque a été posée, en son honneur et en souvenir de son engagement pour le Doux et tout le territoire.



12

C'est le nombre d'ateliers organisés lors de la 3^e édition du Forum du Bien Vieillir, le mardi 21 novembre à la salle Georges Brassens de Tournon-sur-Rhône. Plus de 150 visiteurs ont pu profiter des précieux conseils au détour de ces ateliers.

Un bel événement dédié aux seniors du territoire avec 12 ateliers organisés par les partenaires du réseau seniors (Centre socio-culturel de Tournon, EHPAD, services d'aide à domicile, CCAS de Tain l'Hermitage, Centre médico-social de Tournon-sur-Rhône, Comité Départementale Olympique 07, DAC 07 et 26, Petits Frères des Pauvres, Lycée La Pélassière, MJC de l'Herbasse et les EPN ARCHE Agglo).

BIODÉCHETS

ARCHE AGGLO POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LA VALORISATION DES BIODÉCHETS !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la mesure concernant le tri des biodéchets de la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) est entrée en vigueur. ARCHE Agglo a pris les devants et propose depuis plusieurs années déjà des solutions de compostage pour les communes et les particuliers du territoire.

Pour rappel, ARCHE Agglo exerce la compétence déchets et s'est engagée depuis plusieurs années maintenant pour la valorisation des biodéchets. Ceux-ci représentent 30 % des déchets ménagers et assimilés en Auvergne Rhône-Alpes. Encourager la gestion de proximité via le compostage individuel, le compostage collectif et la gestion intégrée des déchets verts est donc une action prioritaire.

Côté compostage collectif, actuellement 7 sites ont déjà vu le jour et de nombreux autres sont en cours de création pour 2024. ARCHE Agglo a accéléré la mise en place de ces sites de compostage collectif sur les communes

grâce à un accompagnement personnalisé, l'installation des composteurs et même la formation des référents dans les villes et villages de l'agglomération.

Quant au compostage individuel, c'est la solution la plus pratiquée et la plus adaptée pour les habitants vivant en maison avec jardin. ARCHE Agglo agit pour la promotion de ce dispositif par le conseil aux habitants et l'aide à l'équipement. Des composteurs sont vendus aux habitants de l'Agglo pour seulement 20€ en déchèterie ou lors de réunions d'information publiques sur le territoire. Et c'est une réussite puisque plus de 400 composteurs ont été

vendus en 2023 ! Afin de mener à bien cette stratégie en 2024 et dans les années à venir, ARCHE Agglo bénéficie d'un financement de l'ADEME permettant d'accélérer la généralisation du compostage auprès des habitants et d'enrichir l'équipe dédiée au service des déchets avec une personne de plus, référente à la gestion des biodéchets.

Enfin, les agents du service des déchets travaillent sur la stratégie d'équipement, l'aide à l'entretien des sites de compostage et la sensibilisation du grand public.

- 7 sites de compostage collectifs installés et 7 en cours de préparation.
- 400 composteurs individuels distribués depuis le début de l'année et 14 permanences organisées.
- 500 personnes formées (référents des sites de compostage collectif et acheteurs de composteurs individuels)
- 2 journées broyage en déchèterie, 1 stand au Festival Territoire Durable et à la Fête de l'environnement et 2 animations.

EMPLOI

LES PORTES DE L'EMPLOI !

En ce début d'année 2024, ARCHE Agglo mise sur l'accès à l'emploi local avec plusieurs événements : Forum des métiers et des formations en janvier, Pilote ton job en février et Forum de l'emploi et Un job en local en mars.

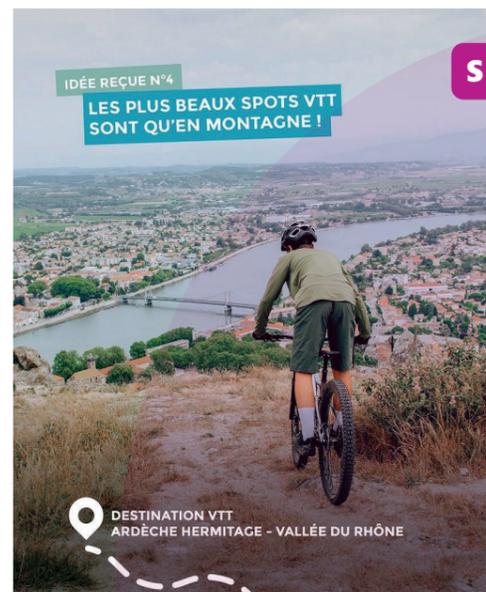
Forum des métiers et de la formation

Cette 3^e édition s'est déroulée le mardi 23 janvier à l'espace Rochegude de Tain l'Hermitage. Résolument tourné vers les scolaires, ce rendez-vous est désormais installé. En effet, quelque 800 collégiens ont été accueillis (principalement des élèves de 3^e des établissements du territoire) par des représentants d'entreprises, de centres de formation, d'établissements scolaires, et de structures d'accompagnement vers l'emploi. Les stands étaient organisés autour de 3 grandes thématiques : l'orientation, les formations et les métiers.

Un bel événement de proximité pour lequel ARCHE Agglo joue pleinement son rôle : créer du lien sur le territoire entre les jeunes et les entreprises.

Pilote ton job

ARCHE Agglo accompagne l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises (agence de développement économique de la Région) dans l'organisation de Pilote ton job, le dimanche 4 février à Tournon-sur-Rhône. Cet événement est proposé sous forme de job dating, en parallèle du passage du Monte-Carlo historique. Une dizaine d'entreprises seront présentes pour parler métiers et offres de recrutement.



IDÉE REÇUE N°4
LES PLUS BEAUX SPOTS VTT SONT QU'EN MONTAGNE !

SPORT NATURE

ARCHE AGGLO DÉVELOPPE UN PARTENARIAT AVEC L'APPLICATION ON PISTE



Dans le cadre du développement du sport-nature lancée par la direction Tourisme en 2020, avec pour objectif, l'élaboration d'un plan global de développement des activités de pleine nature, ARCHE Agglo a signé un partenariat avec ON PISTE, un service proposé par le Groupe Rossignol. En téléchargeant gratuitement l'application, vous retrouverez les meilleurs parcours balisés de notre territoire pour 4 pratiques : VTT, gravel, marche nordique et trail. Vous trouverez également, des hébergements de qualité, d'autres sportifs de tous niveaux, et les rendez-vous à ne pas manquer !

Grâce à ce partenariat, ARCHE Agglo devient une destination d'excellence sport-nature en complément de l'activité vélo déjà bien présente sur le territoire.

À noter ! L'événement **Ardèche Gravel** (www.ardechegravel.ardeche.fr) Du 26 au 28 avril 2024 au départ de Tournon-sur-Rhône.

Découvrez la destination Vallée du Rhône-Ardèche Hermitage en vidéo



1 JOURNÉE POUR L'EMPLOI

CDI, CDD, INTERIM | ALTERNANCE, SAISONNIER | OUVERT À TOUS | PRENEZ VOS CV

Des centaines d'offres d'emploi près de chez vous !
Venez rencontrer les recruteurs

VENDREDI 15 MARS 2024

FORUM DE L'EMPLOI
MAUVES : 8H30-12H
SALLE POLYVALENTE (CHEMIN DES ILES)

UN JOB EN LOCAL
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE : 14H-20H
MJC PAYS DE L'HERBASSE (AV GÉNÉRAL DE GAULLE)

2 RENDEZ-VOUS

Forum de l'emploi et Un job en local

Une nouveauté cette année : le vendredi 15 mars se tiendra le Forum de l'emploi, de 8h30 à 12h à Mauves et Un job en local de 14h à 20h à Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

ARCHE Agglo travaille en lien avec France Travail et la MJC du Pays de l'Herbasse afin de proposer un événement complet et accessible à l'ensemble des demandeurs d'emploi du territoire.

Ouverte à tous et gratuite, cette journée de l'emploi permet au public de rencontrer des entreprises proposant des emplois saisonniers et/ou durables voire d'effectuer un pré-entretien de recrutement. Il s'agit également d'informer sur les formations existantes et de promouvoir les métiers et les entreprises du territoire.

Ne pas oublier d'apporter plusieurs copies de CV, de la carte vitale et la carte d'identité !

TRANSPORTS

NOUVELLE LIGNE TAD
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE / TAIN L'HERMITAGE

En 2024, ARCHE Agglo développe encore son offre de transport à la demande avec la création de la ligne 15, entre Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Tain l'Hermitage.



QUELS HORAIRES, QUEL TRACÉ ?

4 allers-retours par jour, du lundi au samedi, sont proposés. Le temps de déplacement du premier arrêt au terminus est de 30 minutes.

À noter que les liaisons scolaires existantes sont conservées jusqu'à la gare routière de Tournon-sur-Rhône. Les non-scolaires peuvent en bénéficier dans la limite des places disponibles dans le car.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Comme toutes les lignes de TAD (Transport À la Demande), il faut obligatoirement réserver votre trajet... sans quoi le bus ne passera pas. Les vélos sont acceptés mais il faut avertir lors de votre réservation.

Réservation obligatoire au plus tard la veille du trajet souhaitée avant 16h à tad@bertolami.fr ou au 04 75 45 21 88

RAPPEL DES AUTRES TAD
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

Ligne 11 : Saint-Félicien / Tournon / Tain Gare SNCF

Gare Valence TGV / Alixan

4 navettes marchés :

- **Samedi matin** afin de se rendre aux marchés hebdomadaires de Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône
3 circuits différents qui desservent Chantemerle-les-Blés, Larnage, Crozes-Hermitage, Mercuroi-Veaunes, Chanos-Curson, Serves-sur-Rhône, Erôme, Gervans, Glun, La-Roche-de-Glun, Pont-de-l'Isère et Beaumont-Montoux.
- **Vendredi matin** afin de se rendre au marché hebdomadaire de Saint-Félicien
1 circuit qui dessert Arlebosc, Bozas et Colombier-le-Vieux

LES ARRÊTS

Saint-Donat/l'H.

- 3 arrêts
- Restaurant Chartron
 - Place Chancel
 - Cave vinicole

Marsaz

- 1 arrêt
- École

Chavannes

- 1 arrêt
- Village

Mercuroi-Veaunes

- 2 arrêts
- Haut du village
 - La Chapelle

Tain l'Hermitage

- 2 arrêts
- Lycée Hôtelier
 - Gare SNCF

1€ LE TRAJET

Sur l'ensemble des trajets internes au territoire de l'Agglo, le billet coûte désormais 1€. Ce ticket unitaire vaut pour tous (gratuité pour les enfants de moins de 6 ans).

Il est également valable sur l'ensemble du réseau de transport du territoire, lignes 1, 11 et 15 gérées par l'Agglo et toutes les lignes régionales pour tous les trajets intégralement situés sur le territoire.

Aujourd'hui, le réseau de transport compte 15 lignes offrant ainsi un maillage du territoire. Cette offre de transports en commun est dorénavant complétée par une application gratuite visant à favoriser le covoiturage (voir en clair pages 12-13), pour que chacun(e) puisse trouver une solution qui convienne à ses besoins.

Enfin, ARCHE Agglo a développé un espace en ligne spécifique afin de visualiser les horaires des différents lignes et de prendre connaissance en temps réel des circulations des bus.

Il permet également d'accéder à son dossier personnel pour ensuite acheter des titres en ligne. Pour consulter cet espace, il suffit de se rendre sur le site de l'Agglo.

www.archeagglo.fr/transports

Guide horaires complet sur

www.archeagglo.fr/transports



Après deux années de travail, le Projet de Territoire HORIZON a été arrêté : un projet clair, lisible et efficient qui n'est pas figé et s'inscrit dans la continuité. Il fixe les orientations des politiques publiques territoriales à l'horizon 2040. Il donne du sens à l'action d'aujourd'hui et de demain des collectivités et des acteurs locaux.

Tout au long de la démarche, la réflexion a été bâtie afin de répondre à un double défi permettant de maintenir et de renforcer la cohésion territoriale, environnementale et sociale :

l'urgence climatique et la protection des ressources

et

ne pas creuser les écarts et les inégalités d'accès au service public.



www.archeagglo.fr/projet-de-territoire



*attractivité
cadre de vie
bien-vivre ensemble
nature
équilibre
proximité
transition*

4 valeurs qui doivent présider AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- La durabilité du territoire** (énergie, eau, protection de la biodiversité, aménagement du territoire, foncier, cohabitation entre des pratiques différentes) et sa résilience.
- L'innovation comme source de progrès social et environnemental** (expérimentation, coopération avec l'université et la recherche, design des politiques...).
- Le lien social** (rôle de l'action culturelle, réseaux solidaires, lutte contre la précarité, appartenance au territoire...).
- L'implication des acteurs** du territoire et plus généralement du citoyen (dans les orientations des politiques publiques).

3 valeurs qui doivent présider À L'ACTION PUBLIQUE

- La transversalité** entre politiques publiques, garantie d'un développement durable du territoire.
- La subsidiarité et l'agilité** comme conditions de l'efficacité et de l'optimisation des politiques publiques en prenant en compte à la fois l'intérêt local et l'intérêt communautaire.
- La coopération inter-territoriale** pour prendre en compte les flux de population, les économies d'échelle, la valorisation des spécificités de chacun.

Cela se traduit concrètement par 5 ORIENTATIONS POLITIQUES

- Des équipements et des services à proximité ou accessibles**
- Des politiques écologiques pour préserver le territoire**
- Un territoire qui ose et qui innove**
- La diversité et la solidarité comme ciments**
- Le bien vivre et le sentiment d'appartenance partagés**

|| Ce projet de territoire HORIZON, initié en 2021, est l'aboutissement d'une concertation studieuse avec les acteurs du territoire, élus, entreprises, associations, habitants...

Ce projet ambitieux mais réaliste n'est pas uniquement celui de l'Agglomération mais bien celui de tout le territoire. HORIZON, c'est une feuille de route à 20 ans et un programme d'actions concret à 10 ans. Oui, nous avons besoin d'imaginer le territoire de demain, celui que nous souhaitons laisser en héritage à notre jeunesse. HORIZON donne le cap mais saura également s'adapter en bonne intelligence au fil des années et des projets.

Ma plus grande satisfaction serait que tous les acteurs et citoyens du territoire se l'approprient et en deviennent protagonistes car « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

FRÉDÉRIC SAUSSET
PRÉSIDENT
ARCHE AGGLO



UN PROGRAMME D'ACTIONS CONCRET

Sur 10 ans, **28** actions concrètes pour **55** millions d'euros d'investissement

Afin de répondre à ces 5 orientations politiques, un programme d'actions budgétisé, planifié dans le temps et anticipé d'un point de vue des ressources humaines a été élaboré.

28 « fiches actions »
à consulter sur le site de l'Agglo
www.archeagglo.fr

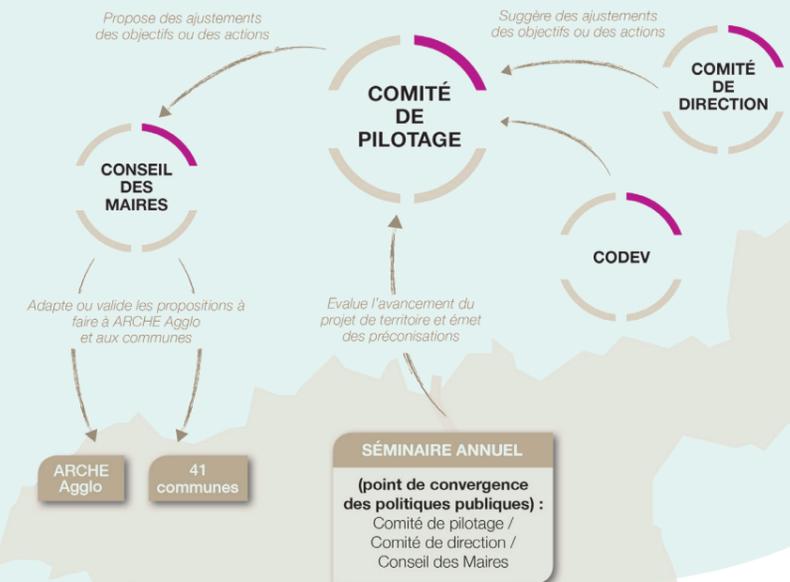


Quel pilotage pour HORIZON ?

C'est le cadre de référence des politiques publiques du bloc local (ARCHE Agglo et les 41 communes). Comportant une forte dimension collective, le pilotage en est partagé. Il s'organise autour de 4 instances clés représentant les acteurs politiques et techniques ainsi que les citoyens du territoire :

- **Le Comité de pilotage/ bureau élargi (Copil)**
- **Le Conseil des Maires**
- **Le Comité de Direction d'ARCHE Agglo**
- **La concertation avec la société civile**

Un suivi et une évaluation sont mis en place afin de veiller au fil du temps à l'atteinte progressive des objectifs fixés par le projet de territoire.



Retrouvez tous les documents
du Projet de Territoire HORIZON

www.archeagglo.fr/projet-de-territoire



MOBILITÉS



Une application pour faciliter et valoriser le covoiturage

ARCHE Agglo exerce la compétence « mobilités ». Elle gère notamment le transport scolaire de quelque 3 200 élèves au quotidien et le transport urbain avec la ligne 1 (Tain-Tournon), la ligne 11 (Saint-Félicien-Tournon-Tain) et la nouvelle ligne 15 (Saint-Donat-Tain). L'Agglomération a également en gestion les mobilités douces ; outre les actions en faveur du vélo (Vélos à Assistance Electrique, schéma et aménagements cyclables), elle lance en ce début d'année 2024 une application mobile gratuite de covoiturage pour les déplacements du quotidien.

RENCONTRE AVEC XAVIER ANGELI

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT ARCHE AGGLO EN CHARGE DU PROJET DE TERRITOIRE, DES MOBILITÉS, DES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES ET MAIRE DE TAIN-L'HERMITAGE

Pourquoi mettre en place un système de covoiturage ?

Parce que c'est le bon moment tout simplement pour notre Agglomération. ARCHE Agglo est née en janvier 2017 et rapidement, les élus se sont engagés dans la définition d'un plan mobilité à l'échelle des 41 communes, prenant en compte les spécificités de chacune d'elles, qu'elles soient rurales, urbaines ou périurbaines. Un Plan Climat a également été voté avec un enjeu prégnant de réduction des gaz à effet de serre. Nous avons, en parallèle, réalisé des études précises pour guider nos futurs choix.

Nous avons une volonté forte de proposer un service cohérent sur ce que l'on appelle « les mobilités alternatives à la voiture individuelle » ; un service adapté à notre territoire et accessible à tous. Nous avons donc fait le choix de développer cette application mobile

gratuite, facilement disponible pour tous qui s'intègre dans le Plan National de covoiturage lancé par l'Etat en 2023. Ce nouveau service vise à faciliter les déplacements du quotidien, notamment domicile-travail.

Concrètement, comment cela fonctionne ?

Sachez que l'application mobile KLAXIT est d'ores et déjà disponible sur les « stores » Android et Apple. D'ailleurs, sans communication grand public mais simplement grâce aux premiers ateliers dans des entreprises ciblées, plus de 1 000 usagers du territoire sont déjà inscrits sur l'application.

Concrètement, il faut dans un premier temps la télécharger bien entendu. Les passagers et les conducteurs s'inscrivent sur l'application et indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning de la semaine.

L'application met ensuite automatiquement en relation les usagers qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont également proposés automatiquement avec le minimum de détour pour le conducteur.

Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour le passager, le trajet est entièrement gratuit puisqu'il est intégralement pris en charge par ARCHE Agglo (trajets compris entre 3 et 80 km).

En quoi ce système est-il plus avantageux des autres dispositifs existants ?

ARCHE Agglo veut soutenir nos concitoyens dans ce contexte compliqué des hausses des prix de l'énergie. Nous sommes conscients que l'offre de transports en commun ne peut pas répondre à tous les déplacements du quotidien.

La grande différence c'est la gratuité du passager prise en charge par ARCHE Agglo ;

contrairement à de nombreux systèmes de covoiturage pour lesquels il y a un reste à charge pour le passager. Grâce à Klaxit, le système de vérification et de contrôle sont sûrs, ce qui réduit au maximum les possibilités d'abus et de fraudes du service.

Enfin, ARCHE Agglo a choisi cette application en collaboration avec les intercommunalités voisines : la Communauté de Communes Porte Drôm-Ardèche et Valence Romans Mobilités. Les fonctionnements sont identiques. Ainsi des covoiturages Saint-Vallier – Tain ou Romans – Tournon par exemple seront pris en charge de la même manière que des trajets entre communes d'ARCHE Agglo.

Notons également que les conducteurs qui changent leurs habitudes de déplacement en utilisant Klaxit reçoivent une « Prime Covoiturage » de 100 € dans le cadre du Plan National du covoiturage du quotidien financé par l'Etat.

klaxit

par BlaBlaCarDaily

Une application nouvelle de covoiturage !

klaxit
par BlaBlaCarDaily

leader du covoiturage domicile-travail en France

450 entreprises clientes

+ de 75 collectivités locales partenaires

D'ici quelques mois, les offres de covoiturage seront toutes rassemblées sur une seule et même application : **BlaBlaCarDaily**



Un système partagé avec nos voisins
même système, même tarif

—PORTE DE—
DromArdèche
communauté de communes

ARCHE
Agglo

VALENCE ROMANS
Mobilités

Le passager voyage gratuitement

Prise en charge par ARCHE Agglo
Trajets compris entre 3 et 80 km

Le conducteur est rétribué

Minimum de 1,50€ par trajet et par passager
Selon la distance parcourue
(jusqu'à 3€ pour 30 km et +)

TOURNON-SUR-RHÔNE
→ SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE
Trajet → 19 km
Le conducteur reçoit
1,90 €

VALENCE
→ PONT-DE-L'ISÈRE
Trajet → 10 km
Le conducteur reçoit
1,50 €

CHANOS-CURSON
→ SAINT-FÉLICIEN
Trajet → 35 km
Le conducteur reçoit
3 €

klaxit

Comment ça fonctionne ?

- étape 1** Téléchargez l'appli
- étape 2** Inscrivez-vous
- étape 3** Renseignez votre profil et votre lieu de travail
- étape 4** Trouvez votre équipage idéal
- étape 5** Retrouvez vos covoitureurs au point de rencontre



Flashez le QR Code pour visionner la vidéo de présentation

Des ateliers de présentation dans les entreprises du territoire





Le Service rivières et inondations dans le cadre de la GEMAPI

(Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018. ARCHE Agglo agit donc sur cette compétence pour un territoire moins vulnérable aux inondations et pour des cours d'eau en « bonne santé ».

4 OBJECTIFS MAJEURS MIS EN PLACE



Limiter les crues. C'est l'objectif principal et il se traduit notamment par différents types de travaux réalisés, afin de concilier limitation des crues, renaturation des cours d'eaux et continuité piscicole. Limiter les crues, c'est également intervenir lorsqu'il y en a.



Restaurer et préserver les milieux aquatiques en élargissant dès que c'est possible le lit des cours d'eau et en faisant reméandrer la rivière (remettre en place des courbes). Ces aménagements accompagnés de plantation et bouturage sur les berges redonnent vie à nos rivières : habitats pour les poissons, amphibiens, libellules, castors. La biodiversité réinvestit notre territoire !



Préserver la quantité d'eau et en améliorer le partage, en concertation avec les producteurs d'eau potable, le monde agricole et les industriels du territoire. Ce travail collaboratif est d'autant plus important dans un contexte de réchauffement climatique avec des étés de plus longs et secs.



Enfin, sensibiliser le grand public et plus particulièrement les enfants. En effet, chaque année, plus de 80 classes sont sensibilisées sur le thème de l'eau et des rivières. Ponctuellement, des actions destinées au grand public sont également proposées.

LES INTERVENTIONS SUITE AUX CRUES

Cet automne, le territoire a été frappé par plusieurs crues qui ont occasionné localement des dégâts matériels importants. La période à risques se situe entre les mois de juin et novembre et des mobilisations sont organisées lors des alertes.



Les agents du service rivières / inondations sont mobilisés au quotidien pour mieux se préparer aux événements extrêmes. Depuis 30 ans, on dénombre au moins 6 crues, c'est donc une fréquence élevée et, malgré les mesures prises et la réduction de la vulnérabilité, notre territoire est de plus en plus confronté à ces inondations et crues.

LES TRAVAUX DE LA VEAUNE ET LE PROJET DE « RENATURATION »

Un important chantier de lutte contre les crues concernant la rivière Veune a été initié en 2021 afin de protéger les personnes et les biens en cas de crue centennale. Il se définit par la création de six bassins de rétention, le remplacement de deux ponts et l'élargissement, par endroits, du lit de la Veune.

Au cours de l'année 2023, des travaux conséquents ont été menés sur le bassin versant de la Veune dont l'objectif premier était la protection des habitants contre les inondations. Ce projet a également été l'opportunité pour ARCHE Agglo de mettre à profit son expertise en faveur de la biodiversité des milieux aquatiques. En effet, le service Rivières a accompagné techniquement les entreprises en charge du chantier pour intégrer au maximum l'écologie dans les aménagements. En complément, les agents de l'équipe mettent actuellement en place des techniques végétales sur les berges qui seront rapidement le support d'une biodiversité retrouvée.

L'objectif final de ces grands travaux est de prévenir les inondations sur les communes de Chanos-Curson, Chavannes et Marsaz tout en redonnant vie à la rivière.

En chiffres

255 km²
de linéaires
de cours d'eau

3,7 millions
le budget annuel
sur 2023

10 agents dont
7 en service Rivières +
3 au service Inondations

SERVICE VULNÉRABILITÉ RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ AUX INONDATIONS, SOPHIE BELLIFA



Quelles sont vos missions ?

Mes missions concernent la réduction de la vulnérabilité aux inondations. Concrètement, cela se décline en 3 actions principales.

Tout d'abord, je recense les données sur les hauteurs d'eau atteintes et sur les enjeux exposés. L'objectif de cette 1^{re} étape est d'identifier les dommages potentiels selon les secteurs et les intensités de crue. Puis, la 2^e action est la mise en œuvre d'un accompagnement et d'un suivi de travaux de réduction de la vulnérabilité. L'objectif est de réduire significativement les dommages en cas d'inondation. La dernière action concerne l'amélioration de la conscience du risque.

Celle-ci est essentielle pour garantir l'effectivité du programme de réduction de la vulnérabilité à l'échelle du territoire car elle donne aux individus la connaissance du risque et les bons comportements à adopter.

Quelles actions concrètes vont être mises en place au cours de l'année 2024 ?

En 2024, les propriétaires en zones inondables seront contactés ou pourront me contacter afin de bénéficier d'un diagnostic gratuit. Ce diagnostic analysera l'exposition d'un bâtiment aux inondations en recensant les éléments sensibles pouvant atteindre la sécurité des personnes, ralentir le retour à une activité normale ou

encore provoquer davantage de dégâts. C'est ce diagnostic qui ouvre ensuite le droit à des aides de l'Etat pour la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité tels que la mise en place de batardeaux (barrières bloquant les entrées d'eau) ou la surélévation d'équipements électriques.

Des événements de sensibilisation seront aussi organisés pour diffuser les connaissances sur le risque inondation. Ils s'appuieront sur des formes de médiations artistiques et ludiques à destination de tous les publics.

Vulnérabilité aux inondations
04 56 78 57 83
s.bellifa@archeagglo.fr



À la découverte de Saint-Victor

Population **970 habitants Saint-Victorien, Saint-Victorienne**
 Superficie **31,88 km²**
 Altitude **min 240 m / max 881 m**
 École **1 école privée maternelle-élémentaire Saint-Joseph**

Saint-Victor est la plus vaste des 41 communes de l'Agglo avec pratiquement 32 km². Située sur le plateau ardéchois, elle est répartie en trois zones majeures : le centre-village, le hameau de Deyras et le hameau de Navas. Le centre-village qui culmine à 600 mètres d'altitude est visible depuis des kilomètres à la ronde grâce à son église néo-romane qui le domine fièrement.

Alain Mesbah-Savel, maire de Saint-Victor depuis 2020 après avoir été adjoint, ne cache pas son plaisir d'être à la tête de cette belle commune : « Je suis un maire heureux, heureux dans mes fonctions. J'ai une équipe d'élus formidables et je suis fier d'être au service du village et de ses habitants. » M. Mesbah-Savel aime cette fonction d' élu « au contact des habitants. Pour les bonnes ou les mauvaises nouvelles, je vais rencontrer les Saint-Victoriens et échanger avec eux. Quand on est sincère, ça se passe bien. »

Saint-Victor est d'ailleurs attractif pour les familles. En effet, 37 élèves étaient scolarisés en 2020 et pour la rentrée 2023, ils étaient 10 de plus, soit 47 « cela prouve que notre village attire. Les nouveaux habitants

recherchent de la sérénité. Nous sommes bien situés, à 20-25 minutes de Tournon ou d'Annonay et à 5 minutes de Saint-Félicien. Je suis d'ailleurs très content car ces nouveaux habitants sont pleinement impliqués dans la vie du village ».

À Saint-Victor, les merveilleux paysages du plateau ardéchois vous invitent à la contemplation et à la balade... on prend simplement le temps ; aussi bien vers le hameau de Deyras au sud de la commune au bord de la Daronne, que sur les sentiers boisés au nord du camping le Chantelermuze. Et ce camping municipal est une fierté pour le village « C'est la propriété de la commune et chaque été, nous engageons un gérant. C'est réellement un élément important de notre village, notam-

ment pour nos commerces. Il permet d'accueillir des touristes et les Saint-Victoriens aiment s'y rendre aussi l'été pour manger un morceau ou aller à la piscine. Le lien qui se crée entre les touristes et les habitants est vraiment sympathique », précise Monsieur le Maire.

La tradition arboricole est bien ancrée à Saint-Victor avec de grandes cultures d'abricotiers ou de cerisiers notamment mais aussi des légumes, des fromages de vache ou de chèvre bien sûr. On y trouve aussi des activités plus originales comme des producteurs de chips ou de savons... et même de l'ULM avec l'Aéroclub Air Des Choix.

Le Maire et son équipe ne ménagent pas leurs efforts pour proposer le meilleur des cadres

de vie à leurs administrés : un tissu associatif dynamique (pétanque, foyer des jeunes, patrimoine, plusieurs clubs sportifs à la Croix du Fraysse à 5 minutes du village...), une boulangerie, une épicerie, un traiteur, une grande salle des fêtes... et la réhabilitation de l'immeuble de La Fontaine (**voir ci-dessous**).

L'équipe municipale a également réalisé plusieurs travaux et notamment deux logements mitoyens à la mairie afin de développer son patrimoine : « c'est une belle réussite, nous avons doublé notre masse locative en 3 ans », se satisfait M. Mesbah-Savel.



La renaissance de l'immeuble de La Fontaine

C'est un projet dans les tuyaux depuis plusieurs années... qui s'est enfin concrétisé le 1^{er} novembre 2023 « le jour de l'inauguration était émouvant. Pour une commune comme la nôtre, c'est le projet d'un mandat. Les travaux ont duré 16 mois et j'ai suivi le chantier personnellement chaque jour », précise M le Maire. À tel point que « le lundi suivant l'inauguration, je me suis dit zut... qu'est-ce que l'on fait maintenant ? ». Un relâchement compréhensible qui n'a pas duré bien longtemps et nous pouvons faire confiance à M. Mesbah-Savel et son équipe municipale pour continuer à faire rayonner Saint-Victor !

TOURNON-SUR-RHÔNE

PROJET ITDT

ENTRE DOUX ET RHÔNE, UN ÉCO-QUARTIER INNOVANT

La requalification urbaine et environnementale de la friche ITDT est un projet structurant pour l'ensemble du territoire porté par ARCHE Agglo et la ville de Tournon-sur-Rhône. Trois objectifs majeurs se dégagent : ouvrir les lagunes, relier le futur quartier au reste de la ville, accueillir de nouveaux habitants, emplois et usagers.

En mai 2023, la ville s'est rendue propriétaire des 7 ha du site auprès de l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), après plus de 10 ans nécessaires aux acquisitions, études et travaux de démolition et dépollution. En juillet 2023, un Plan Partenarial d'Aménagement a été signé par l'Agglomération, la ville, la Banque des Territoires et l'Etat.

Plusieurs études sont en cours de consultation ou prêtes à démarrer : mobilité et stationnement, programmation de la halle, qualité des sols, relevés topographiques... viendront concourir à la définition du projet.

Le diagnostic écologique est notamment primordial puisque la requalification de ce site exceptionnel doit prendre en compte le Doux et ses milieux attenants, le Rhône et ses annexes fluviales, la restauration des habitats présents avec notamment le développement d'une ripisylve fonctionnelle ainsi que le maintien d'une mosaïque d'habitats avec une préservation et reconquête des habitats caractéristiques de zones humides.



Plusieurs grandes lignes ont été arrêtées par le Comité de Pilotage du projet :

- **Intégration de la zone du parking de l'Octroi** : sécurisation, requalification, végétalisation, meilleure desserte des transports en commun...
- **Lagunes** : ouverture au public, zones de quiétude pour la faune
- **Avenue de Lyon** : nouvelle entrée de ville, sécurisation des traversées, vocation économique et de service en front d'avenue
- **Nouveaux espaces publics** et notamment l'intégration pleine et entière de la ViaRhôna au sein de l'opération
- **La halle** : programmation hybride à définir
- **Une offre d'habitat** au contact des lagunes

Les phases de concertation qui vont s'ouvrir en 2024 doivent permettre à tous les habitants du territoire de participer afin de nourrir la réflexion sur le projet. L'ambition est de disposer à l'été 2024 d'un plan guide, à savoir une vision précise du projet à terme, d'avoir engagé les phases réglementaires (dossier de Zone d'Aménagement Concerté, étude d'impact, évaluation environnementale, ...) et de disposer d'une stratégie claire.

CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE : mi-février – fin juillet 2024

Outils numériques accessibles à tous : questionnaires, cartes, ateliers urbaines, ateliers scolaires, forum...
 + d'infos : www.tournon-sur-rhone.fr et www.archeagglo.fr

ASSOCIATION PATRIMOINE HERBASSE



La passion de la transmission

Depuis quelques mois, l'association dispose d'un véritable QG qui lui permet de recevoir les publics, d'organiser des expositions, des ateliers, des temps conviviaux... Ce « Lieu de Mémoire » est d'ailleurs situé dans un endroit emblématique de l'Histoire donatienne : la Maison Chancel.

C'est le lieu symbolique de la Résistance donatienne pendant la Deuxième Guerre mondiale « Ici c'était une pharmacie, celle de Jean Chancel qui avait pu s'installer dans cette grande bâtisse appartenant à son beau-père, le Docteur Lemonon », précise Mme Laurent, présidente de l'association. Elle tient à signaler « Nous remercions la Mairie de Saint-Donat qui nous met ce lieu à disposition gratuitement et le Département de la Drôme qui nous a aidé à le meubler. ».

échanger des informations, organiser la récupération de parachutages, préparer des opérations... », ajoute-t-elle.

Cette rue Pasteur était d'ailleurs le centre névralgique de la Résistance, puisqu'outre la pharmacie et la demeure d'un certain Louis Aragon (et sa compagne Elsa Triolet), qui se cacha à Saint-Donat-sur-l'Herbasse pendant plus d'un an, un hôpital clandestin se monte à l'étage de la Boulangerie Ronjat pour soigner les résistants blessés. Il faut bien comprendre que ces hommes et femmes, défiant l'occupation allemande, jouaient leur vie chaque jour « quel courage et quelle détermination », reconnaît Mme Laurent.

Jusqu'au jeudi 15 juin 1944... un jour noir pour Saint-Donat. 1 500 soldats allemands débarquent dans le village alors habité par 2 200 personnes. Après avoir déjà fait des dégâts matériels et humains à Chavannes ou à Bren, ils capturent 83 otages et les rassemblent devant la Poste située dans l'actuelle avenue Georges Bert « les résistants avaient eu vent de cette action et ont pu se sauver la veille... mais bon nombre d'habitants innocents n'ont pas eu cette chance... » déplore Mme Laurent. Elle poursuit : « La milice pilla et saccagea les magasins et les maisons, une cinquantaine de femmes et de jeunes filles furent soumises à des viols... ». 8 otages sont emmenés à Valence et 3 au Fort Montluc à Lyon (ils seront fusillés le mois suivant à Portes-lès-Valence), les autres sont

relâchés après des interrogatoires musclés et certainement des tortures...

C'est pourquoi l'association organise le 15 juin 2024, 80 ans après, un temps fort pour se souvenir.

L'association, domiciliée à Saint-Donat, est constituée d'une soixante d'adhérents passionnés qui aiment transmettre et comme le dit si bien Mme la Présidente « nous sommes des passeurs de mémoire ». Outre cette grande page dédiée à la Seconde Guerre mondiale, l'association est également investie dans tout ce qui touche à l'histoire et au patrimoine : exposition, visite, rencontre... et le fameux « parcours du patrimoine » à suivre dans les rues donatienne. Prenons par exemple le travail mené sur la Chapelle Saint-Michel installée sur l'Esplanade de l'église collégiale « Elle est le dernier vrai témoignage de la construction du prieuré à l'époque médiévale. Ses peintures intérieures demandent un sauvetage rapide si on ne veut pas perdre un trésor », explique Mme Laurent. En 2023, une étude demandée par la commune a permis de préciser la richesse de leurs matériaux et leur rareté comme vestiges d'un art pariétal bien ancien. Les recherches

se poursuivent et il reste maintenant à trouver les fonds pour sauvegarder ces merveilles... et ainsi pouvoir transmettre aux jeunes générations.

COMMÉMORATIONS PUBLIQUES DU 80^e ANNIVERSAIRE DU 15 JUIN 1944

Pour ce samedi 15 juin 2024, l'association est déjà mobilisée

- Elle va s'associer au tour des stèles avec dépôts de fleur : route de Ratières, Bren, Marsaz, Chavannes et Margès (participation des enfants avec des chants)
- Elle proposera un spectacle « Passeurs de mémoire », de 19h à 21h au Parc Bert

Lectures et mises en scène de témoignages, exposition, visites dédiées aux scolaires et pour tous...

Entre 1939 et 1944, cette pharmacie va effectivement être le « lieu centralisateur de la Résistance à Saint-Donat » car Jean Chancel va devenir le leader, discret forcément mais diablement efficace, des opérations clandestines de dizaines de résistants habitant à Saint-Donat et alentours « de nombreuses réunions se sont tenues ici, au coin du feu pour

Patrimoine Herbasse – Lieu de Mémoire Expositions ouvertes chaque samedi et dimanche matin
27 rue Pasteur à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260) - 04 75 45 22 67 – patrimoine.herbasse@gmail.com



accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE 41 COMMUNES ET ENVIRON 58 000 HABITANTS

Un territoire dynamique, des espaces naturels exceptionnels et une qualité de vie avérée.

Un bassin de vie équilibré entre l'urbain et le rural.

Un environnement économique et touristique attractif et de qualité.

Des savoir-faire : artisanat, agriculture, viticulture...

RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ TOUS LES MOIS NOTRE NEWSLETTER : ACTUS, ÉVÉNEMENTS, ACTIONS SUR LE TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

www.archeagglo.fr



ACCUEIL DU PUBLIC

3 rue des Condamines
07300 Mauves

ESPACE FAMILLE

04 26 78 39 28
68 rue de Chapotte
07300 Tournon-sur-Rhône

JEUNESSE / SOCIAL

Accueil de loisirs

04 26 78 39 28
al.archeagglo@archeagglo.fr
18 allée des Dames
07300 Tournon-sur-Rhône

Infos séniors

Permanences sur rendez-vous uniquement : 06 67 46 98 87
Tain l'Hermitage : lundi après-midi et jeudi matin
Saint-Félicien : lundi matin
Saint-Donat : vendredi matin

Escale répit

06 60 87 74 11
escale.repit@archeagglo.fr
Lieu d'accueil aidants/aidés
55 allée du parc
26600 Tain l'Hermitage
Lundi 13h30 à 17h
Du mardi au jeudi
9h à 12h et 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIES

Colombier-le-Vieux

04 75 09 38 18
Lundi, mercredi, samedi
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Saint-Donat-sur-l'Herbasse

04 75 45 23 77
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Tournon-sur-Rhône

04 75 07 23 22
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

FRANCE SERVICES

Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Lundi : 8h30 à 12h et 13h15 à 16h45
Mardi : 13h15 à 16h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h15 à 16h30
Vendredi : 13h15 à 16h30

Saint-Félicien

Lundi : 13h15-16h45
Mardi : 8h30-12h et 13h15-16h45
Mercredi : 13h30-16h45
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h30

Tain l'Hermitage

Lundi : 13h15-16h45
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-12h et 13h15-16h30
Jeudi : 13h15-16h45
Vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h30

HABITAT ET URBANISME

Habitat
04 75 07 07 57
habitat@archeagglo.fr

Autorisation du droit des sols

Permanence téléphonique au 04 26 78 57 85 le mardi et le jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Vulnérabilité aux inondations

04 56 78 57 83
s.bellifa@archeagglo.fr

TOURISME

Domaine du lac de Champos

04 75 45 17 81
BP2 - 26260 Saint-Donat
www.lacdechampos.com

CULTURE & SPORT

École intercommunale de Musique et de Danse

Colombier-le-Vieux
musique.colombier@archeagglo.fr
Tain-Tournon
musique.tain@archeagglo.fr
Saint-Donat-sur-l'Herbasse
musique.herbasse@archeagglo.fr
04 75 07 07 54

Espace aquatique Linaë

04 75 06 91 90
24 av. du président Roosevelt
26600 Tain-l'Hermitage
www.espaceaquatiquelinae.fr

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

EPN Saint-Félicien

04 75 06 90 82
15 place de l'église
07410 Saint-Félicien
epn.saint-felicien@archeagglo.fr

EPN Saint-Jean-de-Muzols

04 75 07 20 33
1ter chemin de Martinot
07300 Saint-Jean-de-Muzols
epn.saint-jean@archeagglo.fr



